Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 26

OBJET :

Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Gym Club Yerrois" (GCY)

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent du point n° 1 au point n° 9 inclus), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, Mme Dominique RENONCIAT, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, Mme Audrey WACQUIEZ, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Jean-Paul REGEASSE donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Didier LE COZ
M. Denis ADAM donne pouvoir à M. Gilles CARBONNET
Mme Marie-Christine ROBILLARD donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
M. Romain SARRASIN donne pouvoir à Mme Fabienne MEURICE
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Laëtitia DOROT

Absents excusés :
M. Jean-Moïse VENEROSY
M. Bérenger CERNON

Secrétaire de séance : M. Jean-François CARO

Reçu en préfecture
le 01/07/2024
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20240626-lmc19169H1-DE

Publication le 28/06/2024

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

DELIBERATION N° 2024/06/550

OBJET : **Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association "Gym Club Yerrois" (G.C.Y.)**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1611-4,

CONSIDERANT que les 4 et 5 mai derniers, le club de gymnastique de la Ville (GCY) a réussi à qualifier 4 équipes féminines pour les championnats de France à Riorges, dans la Loire,

CONSIDERANT que ces championnats se sont tenus du 31 mai au 2 juin 2024,

CONSIDERANT que, pour cela, le club a financé le transport (un bus complet représentant environ 45 personnes : gymnastes + juges + staff + accompagnateurs) pour un montant total de 3 880 euros TTC,

CONSIDERANT la dimension du présent événement, qui a pour effet de valoriser sportivement la Ville de Yerres,

CONSIDERANT que la Municipalité souhaite soutenir le club en lui accordant une aide financière, afin de participer aux frais occasionnés, soit 50 % du coût total du transport (1 940 euros TTC),

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis des Commissions Sports, Loisirs, Jeunesse, Culture et Vie associative, ainsi que Finances et Affaires générales,

A l'unanimité,

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 940 euros à l'association « Gym Club Yerrois » (GCY), au titre de l'exercie 2024,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune,

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 1 juillet 2024
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 01/07/2024

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20240626-lmc19169H1-DE

Publication le 28/06/2024